



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 avril 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011

6-17 juin 2011, New York

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

**Prolongation des programmes de pays dans la région
de l'Amérique latine et des Caraïbes**

Note du Directeur exécutif

Résumé

La présente note contient des informations sur la prolongation d'un an du programme de pays du FNUAP pour Haïti, ainsi que sur la prolongation de deux ans du programme de pays du FNUAP pour le Paraguay.

Conformément aux procédures établies, le Directeur exécutif approuve la première prolongation d'un an des programmes de pays – les demandes de prolongation pour une deuxième prolongation d'un an ou les demandes de prolongation de deux ans devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être : a) prendre acte de la prolongation d'un an du programme de pays pour Haïti, selon les modalités présentées au tableau 1; et b) approuver la prolongation de deux ans du programme de pays pour le Paraguay, selon les modalités présentées au tableau 2.



Tableau 1
Prolongations d'un an des programmes de pays approuvées par le Directeur exécutif

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de prolongation proposée	Motifs et explications		
			Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Mise en œuvre et/ou autres questions diverses
Haïti	2009-2011	2012	La Cellule de mission intégrée a approuvé un cadre stratégique intégré pour Haïti le 17 janvier 2011. La période sur laquelle porte ce cadre coïncide avec la phase restante du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), à savoir 2009-2011. Le 16 novembre 2010, l'équipe régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Groupe des Nations Unies pour le développement a approuvé la prolongation du cadre stratégique intégré jusqu'en 2012. Le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF prolongent donc leurs programmes de pays d'un an pour les faire coïncider avec le cadre stratégique intégré.	Le séisme du 12 janvier 2010, qui a dévasté Haïti et coûté la vie à 220 000 personnes, a nécessité la révision des programmes de développement. La période sur laquelle porte le cadre stratégique intégré coïncide avec les délais fixés par le Gouvernement pour le plan d'action de relèvement et de développement national. Elle coïncide également avec la période que le Secrétaire général de l'ONU a définie comme période à risque pour la consolidation de la paix en Haïti, durant laquelle les objectifs en matière de politique, de sécurité, de protection et de redressement doivent être poursuivis simultanément si l'on veut préserver la légitimité politique du Gouvernement et contribuer à un environnement propice au relèvement et au développement.	Les recommandations formulées lors de l'évaluation du programme de pays réalisée actuellement serviront à faire en sorte que le plan d'action du programme de pays soit bien adapté au contexte national actuel et à l'évolution des priorités du pays.

Tableau 2

Prolongations des programmes de pays du FNUAP devant être soumises au Conseil d'administration pour approbation

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de prolongation proposée</i>	<i>Motifs et explications</i>		
			<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Évolution politique du pays</i>	<i>Mise en œuvre et/ou autres questions diverses</i>
Paraguay	2007-2011	2012-2013	Le Gouvernement a demandé la prolongation des instruments actuels du cycle de programmation – à savoir le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et les programmes de pays des organismes, fonds et programmes des Nations Unies – afin de les faire concorder avec les processus de planification gouvernementaux du cycle à venir (2008-2013).	Le Gouvernement actuel est arrivé au pouvoir en 2008 et son mandat s'achève en 2013. Il a entrepris de grandes réformes de l'administration et fait des questions sociales une importante priorité. Il a par ailleurs élaboré et adopté dans chaque secteur de nouvelles stratégies de développement couvrant toute la durée de son mandat. L'équipe de pays considère qu'il est essentiel de respecter le cycle de planification gouvernemental si l'on veut montrer le souci d'efficacité des Nations Unies et créer des occasions d'engagement stratégique aux côtés du Gouvernement et des autres partenaires nationaux.	Le programme de pays actuel du FNUAP reste le cadre applicable pour la poursuite des activités du FNUAP au Paraguay. Le nouveau plan de développement national, actuellement en cours de négociation, et les autres plans sectoriels déjà approuvés et en cours de mise en œuvre – tels que le plan stratégique national pour la santé sexuelle et reproductive, le plan pour la santé des adolescents et des jeunes, le plan national pour l'égalité entre les sexes et l'égalité des chances, entre autres – continueront de guider le programme du FNUAP. En outre, ce dernier continuera d'apporter son aide pour le recensement de la population nationale et du logement prévu pour 2012.